



AEOS F-AP 0110 DÉSINFECTANT

Désinfectant pour réseaux et ouvrages d'eau potable

Produit conforme au Code de la Santé Publique – Art. R 1321-54 du CSP



Facile à rincer



Sans odeur, sans saveur



Utilisation en industrie agroalimentaire, cosmétique, pharmacopée, collectivité, milieu médical, agriculture biologique, désinfection des tours aéroréfrigérantes



Non moussant, 100 % biodégradable



Traitement contre la légionelle



conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008

PROPRIETES :

AEOS F-AP 0110 Désinfectant est un désinfectant spécialement formulé pour assurer la désinfection des réseaux d'eau potable. Ce produit est utilisé pour des désinfections de surface par pulvérisation ou utilisé pour des désinfections de volume par dosage proportionnel. Il désincruste les biofilms bactériens associés aux dépôts organiques et minéraux.

		Normes	
Bactéricide TP2, TP4		EN 1276	condition de propreté
		EN13623	
		EN13727	
Bactéricide TP2, TP4		EN 1276	
		EN13727	
Bactéricide TP4		EN13697	
Bactéricide TP2, TP4		EN13697	
		EN14561	
Mycobactéricide TP2		EN 14563	
Fongicide levuricide TP2, TP4		EN1650	
		EN13624	
Fongicide levuricide TP2, TP4		EN1650	
		EN13624	
Fongicide levuricide TP2, TP4		EN13697	
		EN14562	
Sporicide TP2, TP4		EN13704	
		EN13697	
Virucide (phage) TP4		EN13610	
Virucide TP2, TP4		EN14476	
			<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Salmonella Typhimurium, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes, Acinetobacter baumannii, Pedicoccus damnosus, Legionella pneumophila.</i>
			<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Salmonella Typhimurium, Acinetobacter baumannii, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes, Pedicoccus damnosus.</i>
			<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus.</i>
			<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterobacter cloacae, Lactobacillus brevis, Salmonella Typhimurium, Acinetobacter baumannii, Campylobacter jejuni, Listeria monocytogenes, Pedicoccus damnosus.</i>
			<i>Mycobacterium terrae</i>
			<i>Aspergillus brasiliensis, Candida albicans, Saccharomyces cerevisiae.</i>
			<i>Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.</i>
			<i>Aspergillus brasiliensis, Candida albicans, Dekkera bruxellensis, Mucor racemosus, Saccharomyces cerevisiae.</i>
			<i>Spores de Bacillus subtilis, Spores de Bacillus cereus, Spores de Clostridium sporogenes.</i>
			<i>Poliovirus type 1, Adénovirus type 5, Norovirus murin.</i>

Désinfectant pour réseaux et ouvrages d'eau potable

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL



COMPOSITION

Désinfectant liquide concentré à base de peroxyde d'hydrogène additionné d'acide peracétique.

CONDITIONNEMENT

Bidon plastique rouge de 10 litres.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

- Répond à l'article R.1321-54 du CSP concernant les produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection des installations de distribution d'eau destinée à la consommation humaine DGS/SD7A – octobre 2000
- Répond au décret n°73-138 du 12 février 1973 portant application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits chimiques dans l'alimentation humaine et les matériaux et objets au contact des denrées, produits et boissons destinés à l'alimentation de l'homme et des animaux ainsi que les procédés et produits utilisés pour le nettoyage de ces matériaux et objets (Version consolidée au 14 avril 2011)
- Règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 Mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.
- Matières actives biocide usage TP 2, 4,6 et 8 suivant règlement biocide 98/8 CE (désinfection des réseaux publics d'eau destinée à la consommation humaine) n° inventaire SIMMBAD : 33447

MISE EN OEUVRE

Les installations à désinfecter doivent être préalablement nettoyées. Réaliser la solution juste avant utilisation.

Pour les réservoirs :

- Diluer juste avant application 1 cl pour 1L d'eau potable.
- Réaliser une pulvérisation en couvrant l'ensemble des surfaces en commençant du haut vers le bas.
- Laisser agir 30 minutes.
- Rincer à l'eau potable.

Pour les canalisations :

- Injecter dans les circuits à traiter une solution de 0,1 % (100 mg/ litre d'eau) et respecter le temps de contact minimum de 6 heures, conseillé 24 heures.
- Contrôler la concentration à l'aide de nos bandelettes TEST.
- Rincer abondamment à l'eau potable.
- Evacuer par la vidange sans traitement ni neutralisation des rejets. (Concentré biodégradable et compatible avec l'environnement).
- Nettoyer le matériel par rinçage à l'eau claire.

STOCKAGE & MANIPULATION

Stocker dans l'emballage d'origine debout, bidon fermé avec bouchon de dégazage, dans un endroit aéré et sec à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel.

- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. La manipulation doit se faire avec les équipements de sécurité adéquats : **se référer à la fiche de données de sécurité.**
- Protection respiratoire : Porter un demi-masque filtrant type FFP2 contre les poussières à usage unique conforme à la norme NF EN149. La bonne ventilation du lieu de travail est nécessaire. Porter un appareil respiratoire dans les espaces confinés/mal ventilés (filtre combiné E-P)

FABRICATION 100% FRANCAISE

